

**Audition publique sur**  
**« LES GREFFES D'ORGANES : LES PRÉLÈVEMENTS SUR DONNEURS DÉCÉDÉS**  
**APRÈS ARRÊT CARDIAQUE »**

A l'occasion du congrès international concernant les prélèvements d'organes sur donneurs décédés après arrêt cardiaque, qui se tient cette année les 7, 8 et 9 février 2013 pour la première fois à Paris, l'OPECST, en partenariat avec l'Agence de la biomédecine, a souhaité organiser, à l'Assemblée nationale, une audition publique pour s'associer à la réflexion des professionnels français et étrangers et partager ces échanges d'informations avec les citoyens et la société française.

L'audition publique, organisée par MM. Jean-Yves Le Déaut, Jean-Louis Touraine et Jean-Sébastien Vialatte, députés, membres de l'OPECST, se propose :

- d'une part, de prendre connaissance des expériences étrangères, notamment des pays européens ;
- d'autre part, d'engager une réflexion sur une évolution des pratiques en France, qui permettraient d'accroître les dons d'organes, et donc les possibilités de greffes, qui restent encore insuffisantes pour répondre aux demandes actuelles des malades.

*organisée par*



**M. Jean-Louis TOURAINE,**  
*Député du Rhône,*  
*membre de l'OPECST*



**Jean-Yves LE DEAUT,**  
*Député de Meurthe-et-Moselle,*  
*Premier vice-président de l'OPECST*



**M. Jean-Sébastien VIALATTE,**  
*Député du Var,*  
*Vice-président de l'OPECST*

**Jeudi 7 février 2013**  
**9 heures à 12 h 30**

*à l'Assemblée nationale*  
**33 rue St Dominique – 75007 Paris**  
*Salle de la Commission des affaires européennes (3ème étage)*



## PROGRAMME

9h00 - Accueil des participants

9h15 - Ouverture :

**M. Jean-Yves LE DEAUT**, député de Meurthe-et-Moselle, premier vice-président de l'OPECST

*Propos introductifs :*

**M. Jean-Louis TOURAINE**, député du Rhône, membre de l'OPECST

**M. Jean-Sébastien VIALATTE**, député du Var, vice-président de l'OPECST

- ◆ Les aspects réglementaires du prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque en France :

**Mme Emmanuelle PRADA-BORDENAVE**, directrice générale de l'Agence de la biomédecine

- ◆ Bilan général quantitatif et qualitatif de l'activité de prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque « non contrôlé » en France :

**Dr. Karim LAOUABDIA-SELLAMI**, directeur général adjoint chargé de la politique médicale et scientifique à l'Agence de la biomédecine

- ◆ Présentation de l'activité de prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque « contrôlé » et « non contrôlé » en Espagne :

**Dr. Rafael MATESANZ**, directeur de l'*Organización Nacional de Trasplantes de España*

- ◆ Présentation de l'activité de prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque « contrôlé » en Europe :

**Pr. Rutger PLOEG**, ancien président de l'*European Society for Organ Transplantation*

*Discussion avec la salle*

- ◆ Freins rencontrés lors de la mise en place de l'activité de prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque « non contrôlé » en France :

**Pr. Bruno RIOU**, membre de la Société française de médecine d'urgence (SFMU)

**Pr. Benoit BARROU**, vice-président de la Société française de transplantation (SFT)

- ◆ Réflexions sur l'extension en France du protocole de prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque « contrôlé » :

**Pr. Laurent BEYDON**, président de la Commission d'éthique-ICARE de la Société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR)

**Pr. Didier DREYFUSS**, secrétaire de la Commission d'éthique de la Société de réanimation de langue française (SRLF)

*Discussion avec la salle*

12h15 - Conclusions par M. Jean-Louis Touraine

Audition publique sur

« LES GREFFES D'ORGANES : LES PRÉLÈVEMENTS SUR DONNEURS DÉCÉDÉS  
APRÈS ARRÊT CARDIAQUE »

organisée par

MM. Jean-Yves Le Déaut, Jean-Louis Touraine et Jean-Sébastien Vialatte, députés

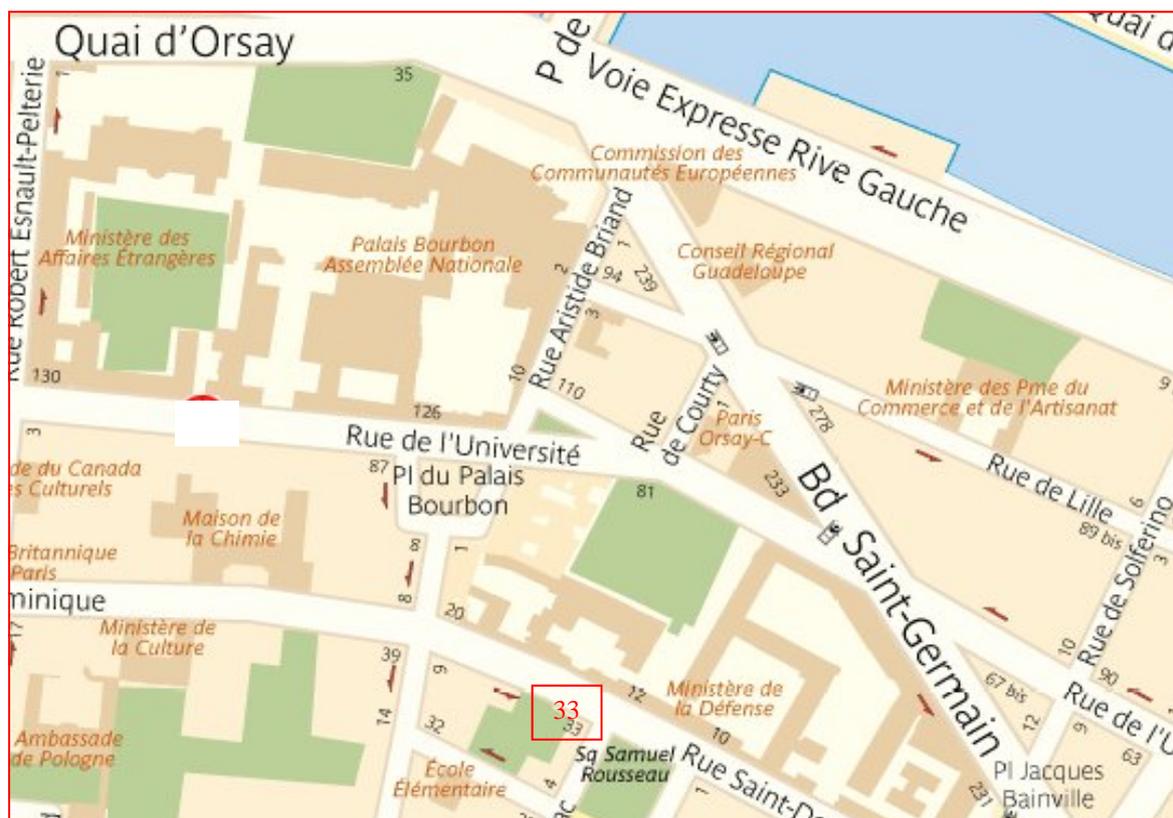
**Jeudi 7 février 2013**  
**9 heures - 12 h30**

*Assemblée nationale -  
Salle de la Commission des affaires européennes (3ème étage)  
33 rue St Dominique - Paris 7<sup>ème</sup>*

**Inscription obligatoire :**

Anne-Marie Massot - tél : 01 40 63 70 72 - e-mail : [ammassot@assemblee-nationale.fr](mailto:ammassot@assemblee-nationale.fr)

*Se munir d'une pièce d'identité*



Créé par la loi n° 83-609 du 8 juillet 1983, à la suite d'un vote unanime du Parlement, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission, aux termes de la loi, « *d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin, notamment, d'éclairer ses décisions* ». A cet effet, l'Office « *recueille des informations, met en œuvre des programmes d'études et procède à des évaluations* ».

Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.

## **COMPOSITION DE L'OFFICE**

### **Président**

M. Bruno SIDO, sénateur

### **Premier Vice-président**

M. Jean-Yves LE DÉAUT, député

### **Vice-présidents**

M. Christian BATAILLE, Député  
Mme Anne-Yvonne LE DAIN, Députée  
M. Jean-Sébastien VIALATTE, Député

M. Roland COURTEAU, Sénateur  
M. Marcel DENEUX, Sénateur  
Mme Virginie KLÈS Sénateur

### **DÉPUTÉS**

M. Christian BATAILLE  
M. Denis BAUPIN  
M. Alain CLAEYS  
M. Claude de GANAY  
Mme Anne GROMMERCH  
Mme Françoise GUEGOT  
M. Patrick HETZEL  
M. Laurent KALINOWSKI  
Mme Anne-Yvonne LE DAIN  
M. Jean-Yves LE DÉAUT  
M. Alain MARTY  
Mme Corinne NARASSIGUIN  
M. Philippe NAUCHE  
Mme Maud OLIVIER  
Mme Dominique ORLIAC  
M. Bertrand PANCHER  
M. Jean-Louis TOURAINE  
M. Jean-Sébastien VIALATTE

### **SÉNATEURS**

M. Gilbert BARBIER  
Mme Delphine BATAILLE  
M. Michel BERSON  
Mme Corinne BOUCHOUX  
M. Marcel-Pierre CLÉACH  
M. Roland COURTEAU  
Mme Michelle DEMESSINE  
M. Marcel DENEUX  
Mme Chantal JOUANNO  
Mme Fabienne KELLER  
Mme Virginie KLES  
M. Jean-Pierre LELEUX  
M. Jean-Claude LENOIR  
M. Gérard MIQUEL  
M. Christian NAMY  
M. Jean-Marc PASTOR  
Mme Catherine PROCACCIA  
M. Bruno SIDO